

COMMERÇANT AMBULANT
Entrepreneur individuel

DEMANDE INITIALE DE CARTE D'AMBULANT

DEMANDE DEPOSÉE
CONCOMITAMMENT AU DOSSIER
DE CRÉATION D'ENTREPRISE

- Copie de l'imprimé P0 qui vaut déclaration de la demande de carte
- Extrait K de moins de 3 mois
- 1 photographie d'identité récente **en couleur**
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois aux nom et prénom de l'exploitant (quittance EDF, loyer, téléphone fixe, dernière taxe foncière ou d'habitation...). Si l'exploitant est hébergé, attestation d'hébergement et copie du justificatif de domicile de moins de 3 mois aux nom et prénom de la personne qui héberge.

NATIONALITE FRANCAISE

- Copie recto-verso de la carte nationale d'identité en cours de validité ou copie du passeport en cours de validité, à défaut un extrait d'acte de naissance

ETRANGER RESIDANT EN FRANCE (Union Européenne, Islande, Norvège, Suisse, Liechtenstein, Andorre, Monaco)

- Copie recto-verso de la carte nationale d'identité en cours de validité ou copie du passeport en cours de validité + traduction libre certifiée conforme par l'exploitant
- Pour les ressortissants de la Croatie, copie de la carte de séjour UE portant la mention «toutes activités professionnelles sauf salariées » d'une validité maximum de 5 ans ou copie de l'attestation de première demande

ETRANGER RESIDANT EN FRANCE (autres nationalités)

- Copie recto-verso de la carte de résident en cours de validité et à l'adresse du domicile actuel

Si titulaire d'un titre de séjour temporaire

- Copie recto-verso du titre de séjour en cours de validité et à l'adresse du domicile actuel mentionnant l'autorisation d'exercer une activité commerciale ou portant la mention « vie privée et familiale » ou « compétences et talents ». Si le titre de séjour indique une autre mention (étudiant, salarié...), joindre également la demande d'autorisation émanant de la Préfecture du lieu de résidence.

PERSONNE N'AYANT NI DOMICILE NI RESIDENCE FIXE

- Copie du titre de circulation à jour

DEMANDE DEPOSÉE
SÉPARÉMENT DU DOSSIER DE
CRÉATION D'ENTREPRISE

- Formulaire Cerfa de déclaration préalable d'une activité ambulante
- Extrait K de moins de 3 mois
- 1 photographie d'identité récente **en couleur**
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois aux nom et prénom de l'exploitant (quittance EDF, loyer, téléphone fixe, dernière taxe foncière ou d'habitation...). Si l'exploitant est hébergé, attestation d'hébergement et copie du justificatif de domicile de moins de 3 mois aux nom et prénom de la personne qui héberge.

NATIONALITE FRANCAISE

- Copie recto-verso de la carte nationale d'identité en cours de validité ou copie du passeport en cours de validité, à défaut un extrait d'acte de naissance

ETRANGER RESIDANT EN FRANCE (Union Européenne, Islande, Norvège, Suisse, Liechtenstein, Andorre, Monaco)

- Copie recto-verso de la carte nationale d'identité en cours de validité ou copie du passeport en cours de validité + traduction libre certifiée conforme par l'exploitant
- Pour les ressortissants de la Croatie, copie de la carte de séjour UE portant la mention «toutes activités professionnelles sauf salariées » d'une validité maximum de 5 ans ou copie de l'attestation de première demande

ETRANGER RESIDANT EN FRANCE (autres nationalités)

- Copie recto-verso de la carte de résident en cours de validité et à l'adresse du domicile actuel

Si titulaire d'un titre de séjour temporaire

- Copie recto-verso du titre de séjour en cours de validité et à l'adresse du domicile actuel mentionnant l'autorisation d'exercer une activité commerciale ou portant la mention « vie privée et familiale » ou « compétences et talents ». Si le titre de séjour indique une autre mention (étudiant, salarié...), joindre également la demande d'autorisation émanant de la Préfecture du lieu de résidence.

PERSONNE N'AYANT NI DOMICILE NI RESIDENCE FIXE

- Copie du titre de circulation à jour

DEMANDE DE MISE A JOUR DE LA CARTE

- Formulaire Cerfa de déclaration préalable d'une activité ambulante
- Extrait K modifié de moins de 3 mois
- 1 photographie d'identité récente **en couleur**
- Le cas échéant, pouvoir pour le mandataire

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE LA CARTE

- Formulaire Cerfa de déclaration préalable d'une activité ambulante
- Extrait K de moins de 3 mois
- 1 photographie d'identité récente **en couleur**
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois aux nom et prénom de l'exploitant (quittance EDF, loyer, téléphone fixe, dernière taxe foncière ou d'habitation...). Si l'exploitant est hébergé, attestation d'hébergement et copie du justificatif de domicile de moins de 3 mois aux nom et prénom de la personne qui héberge.
- Le cas échéant, pouvoir pour le mandataire

NATIONALITE FRANCAISE

- Copie recto-verso de la carte nationale d'identité en cours de validité ou copie du passeport en cours de validité

ETRANGER RESIDANT EN FRANCE (Union Européenne, Islande, Norvège, Suisse, Liechtenstein, Andorre, Monaco)

- Copie recto-verso de la carte nationale d'identité en cours de validité ou copie du passeport en cours de validité + traduction libre certifiée conforme par l'exploitant
- Pour les ressortissants de la Croatie, copie de la carte de séjour UE portant la mention «toutes activités professionnelles sauf salariées » d'une validité maximum de 5 ans ou copie de l'attestation de première demande

ETRANGER RESIDANT EN FRANCE (autres nationalités)

- Copie recto-verso de la carte de résident en cours de validité et à l'adresse du domicile actuel

Si titulaire d'un titre de séjour temporaire

- Copie recto-verso du titre de séjour en cours de validité et à l'adresse du domicile actuel mentionnant l'autorisation d'exercer une activité commerciale ou portant la mention « vie privée et familiale » ou « compétences et talents ». Si le titre de séjour indique une autre mention (étudiant, salarié...), joindre également la demande d'autorisation émanant de la Préfecture du lieu de résidence.

PERSONNE N'AYANT NI DOMICILE NI RESIDENCE FIXE

- Copie du titre de circulation à jour

DEMANDE D'UN DUPLICATA DE LA CARTE

POUR UNE CARTE DÉLIVRÉE PAR LES AUTORITÉS PRÉFECTORALES

- Formulaire Cerfa de déclaration préalable d'une activité ambulante
- Extrait K de moins de 3 mois
- 1 photographie d'identité récente **en couleur**
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois aux nom et prénom de l'exploitant (quittance EDF, loyer, téléphone fixe, dernière taxe foncière ou d'habitation...). Si l'exploitant est hébergé, attestation d'hébergement et copie du justificatif de domicile de moins de 3 mois aux nom et prénom de la personne qui héberge.

NATIONALITE FRANCAISE

- Copie recto-verso de la carte nationale d'identité en cours de validité ou copie du passeport en cours de validité, à défaut un extrait d'acte de naissance

ETRANGER RESIDANT EN FRANCE (Union Européenne, Islande, Norvège, Suisse, Liechtenstein, Andorre, Monaco)

- Copie recto-verso de la carte nationale d'identité en cours de validité ou copie du passeport en cours de validité + traduction libre certifiée conforme par l'exploitant
- Pour les ressortissants de la Croatie, copie de la carte de séjour UE portant la mention «toutes activités professionnelles sauf salariées » d'une validité maximum de 5 ans ou copie de l'attestation de première demande

ETRANGER RESIDANT EN FRANCE (autres nationalités)

- Copie recto-verso de la carte de résident en cours de validité et à l'adresse du domicile actuel
- Si titulaire d'un titre de séjour temporaire**
- Copie recto-verso du titre de séjour en cours de validité et à l'adresse du domicile actuel mentionnant l'autorisation d'exercer une activité commerciale ou portant la mention « vie privée et familiale » ou « compétences et talents ». Si le titre de séjour indique une autre mention (étudiant, salarié...), joindre également la demande d'autorisation émanant de la Préfecture du lieu de résidence.

PERSONNE N'AYANT NI DOMICILE NI RESIDENCE FIXE

- Copie du titre de circulation à jour

POUR UNE CARTE DÉLIVRÉE PAR LES AUTORITÉS CONSULAIRES

- Copie recto-verso de la carte nationale d'identité en cours de validité ou copie du passeport en cours de validité, à défaut un extrait d'acte de naissance, ou copie du titre de séjour en cours de validité
- Selon les cas : attestation sur l'honneur de perte ou récépissé de déclaration de vol ou carte d'ambulant détériorée

COÛT

DANS TOUS LES CAS

- 15 euros